

ACCIDENT DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE: ANALYSER LA RESPONSABILITÉ EN DROIT COMMUN

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AA315	1 jour - 7 h	Bases	Présentiel ou à distance	597,00 €

LIEUX ET DATES:

PARIS

- Du 13/06/2025 au 13/06/2025
- Du 12/12/2025 au 12/12/2025

OBJECTIFS

- Analyser les circonstances de l'accident de la circulation routière
- Déterminer les responsabilités dans un accident en exploitant les articles du code de la route

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à moinscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

Consultez le taux de satisfaction de nos formations ici >>

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Présentation des différents fondements de la responsabilité au regard du code de la route. Corrections des cas pratiques avec une synthèse de jurisprudence liée à chaque type d'accident

Formateur(s):

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance automobile, formateur expert de l'Ifpass.

PROGRAMME

- A. Fondements de la responsabilité des conducteurs
- 1. Détermination de la faute des conducteurs au regard du code de la route
- 2. Fondements juridiques des recours présentés à l'encontre des piétons et des cyclistes
- B. Analyse d'étude de cas en groupe
- 1. Apprécier et utiliser les moyens de preuves recevables en droit commun
- 2. Déterminer le droit à indemnisation des conducteurs et les articles du code de la route correspondant au type d'accident
- a) accident de même sens sur la même file (dépassement)
- b) accident dans un sens giratoire
- c) accident de chaussées différentes (intersections)
- d) accident de sens inverse
- e) accident impliquant des cyclistes et/ou des piétons

Validation des acquis :

- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM
- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage
- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation

Personnalisation parcours:

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

PUBLIC

Chargés d'indemnisation automobiles matériels Chargés d'indemnisation automobiles corporels

Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap: L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat. Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici

PRÉ-REQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à <u>mo-inscriptions@ifpass.fr</u> au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

597,00 € Exonérés de TVA

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / 01 47 76 58 70

Généré le 01/12/2025 à 11:38